

Publication / La situation économique des ménages monoparentaux

La situation économique des ménages monoparentaux et des personnes vivant seules dans le canton de Berne

Auteur : Prof. Philippe Wanner, Université de Genève, Laboratoire de démographie et d'études familiales, OFAS, 125 pages.



Les personnes élevant seules leurs enfants se trouvent fréquemment dans une situation financière difficile ; parmi elles, les femmes en particulier ne disposent souvent que de revenus très limités. C'est ce que montre une étude réalisée sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'examen des données fiscales du canton de Berne pour 2006 a permis d'analyser plus finement la situation des personnes non mariées qui vivent seules avec des enfants au sein d'un ménage. Sur un total de 20 000 contribuables non mariés ayant des enfants de moins de 18 ans, environ 11 000 les élèvent seuls et 9000 vivent en concubinage. Alors que 10 % des ménages sans enfant ont des revenus très limités, la proportion est de 16 % pour les hommes élevant seuls leurs enfants et de 30 % pour les femmes dans cette situation. Selon la définition de l'étude, les revenus sont très limités lorsqu'ils sont inférieurs à la moitié du revenu équivalent médian de l'ensemble des contribuables.

Sans l'apport des prestations d'entretien, le pourcentage des personnes au revenu très limité parmi les femmes élevant seules leurs enfants serait deux fois plus grand.

Le revenu de l'activité lucrative étant déterminant, il est essentiel pour ces personnes de pouvoir concilier famille et profession. L'étude souligne aussi l'importance des prestations d'entretien pour la situation économique des personnes cibles. C'est dire que les avances sur contribution d'entretien et l'aide au recouvrement remplissent une fonction de politique sociale non négligeable.

[Le rapport](#) en format pdf